

BILAN D'ACTIVITÉ

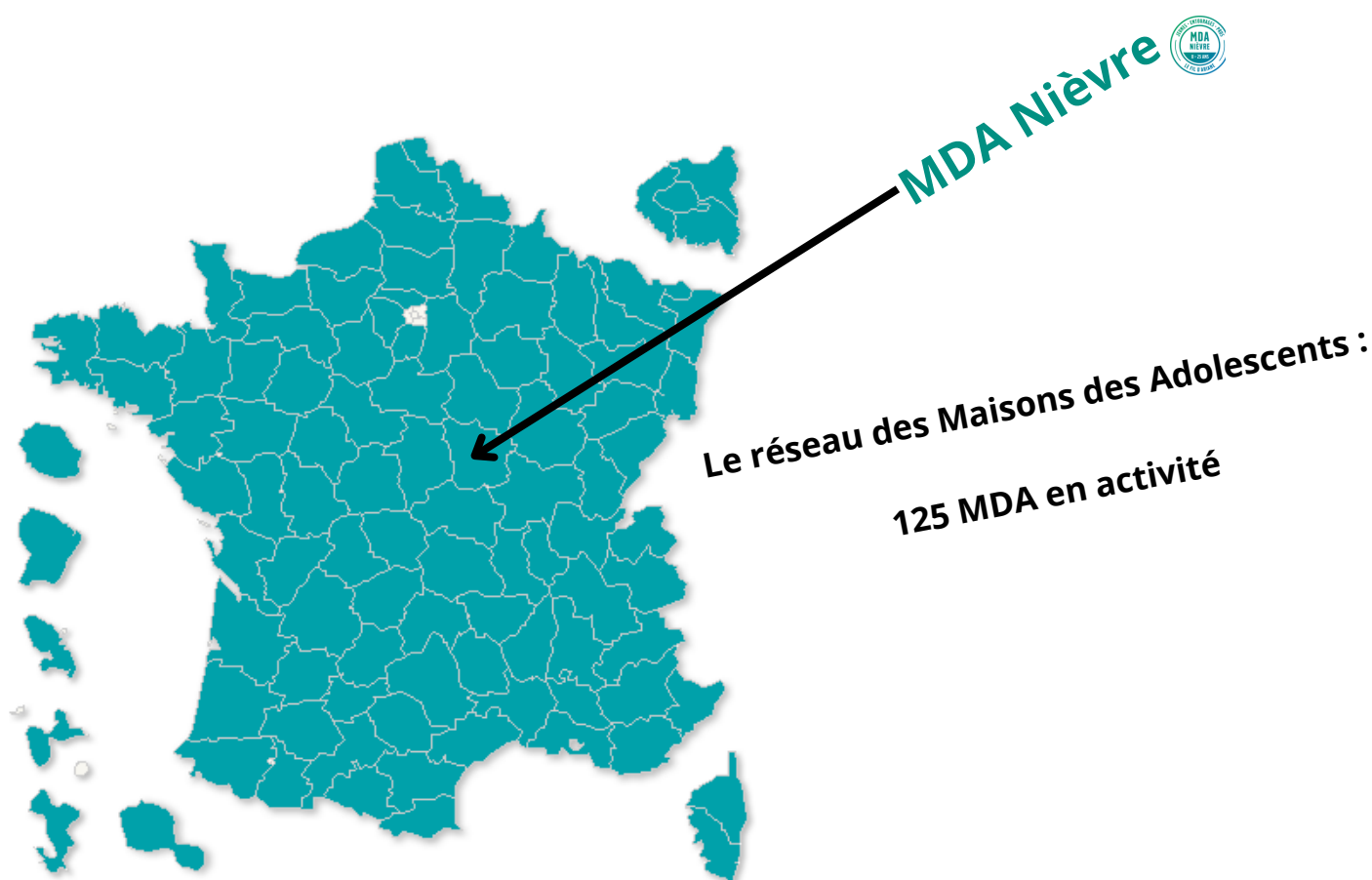
20
24



Maison des Adolescents

Les Maisons des Adolescents (MDA) sont des dispositifs ayant pour missions : l'accueil, l'information, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire (généralement de courte durée) des adolescents et jeunes adultes, de leurs familles et des professionnels qui les entourent.

Les MDA sont des dispositifs autonomes et non uniformes. Elles sont néanmoins toutes régies par un cahier des charges national, dont la dernière version a été annexée à la circulaire interministérielle n° 5899-SG du 28 novembre 2016, préfigurant les MDA dites « de deuxième génération »



12 principes socles

- **Le cahier des charges des MDA s'applique à toutes les MDA, quels que soient leur statut, leurs financements et leur histoire ;**

- **Les MDA relèvent du champ de la santé, notamment de la santé mentale ;**

Les MDA œuvrent dans le champ de la santé, au sens de la définition OMS : "un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Les MDA ont une prévalence "santé mentale" forte, même si la médecine de l'adolescent y est également très présente.

- **Le financement des MDA est principalement assuré par l'Agence régionale de santé et le conseil départemental**

Viennent ensuite d'autres financeurs potentiels : Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Communautés de Communes, Villes, Centres Hospitaliers, Caisses d'Allocations Familiales, etc.

- **Les MDA ont un territoire départemental**

Les MDA ont une vocation départementale et doivent se rendre accessibles.

- **Les MDA accompagnent des adolescents de 11 à 21 ans et leurs familles**

Selon les MDA, ces accompagnements peuvent se poursuivre jusqu'à 25 ans.

- **Les missions d'une MDA sont :**

- L'accueil, l'évaluation et les prises en charge multidisciplinaires (généralement de courte durée) ;
- La prévention et la promotion de la santé ;

- Les MDA proposent des prises en charge multidisciplinaires en interne (équipe pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle) ou en externe (en articulation formalisée avec les partenaires de différents champs et institutions).

- **Les MDA s'occupent des « situations complexes »**

Lorsque le territoire ne dispose pas de commission « cas complexes », la MDA doit offrir un espace pour traiter ces situations.

- **Les MDA sont des têtes de réseau sur leurs territoires**

Les MDA, du fait de leur constitution pluri-partenaire et pluri-institutionnelle, ont vocation à animer le réseau des professionnels et partenaires de l'adolescence du territoire.

- **Les partenaires obligatoires des MDA sont : les acteurs de la santé psychique et de la santé somatique, l'éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse et l'aide sociale à l'enfance.**

En plus de ces partenariats obligatoires, les MDA peuvent être en lien avec d'autres acteurs et institutions : Caisse d'Allocations Familiales (REAAP), Points Accueil Ecoute Jeunes, Espaces Santé Jeunes, autres associations...

- **Le pilotage des MDA est effectué par l'Agence régionale de santé**

- **Les MDA assurent une veille sur les problématiques contemporaines de l'adolescence**

Les MDA ont une fonction de vigilance concernant les symptomatologies émergentes et comportements nouveaux.

- **Les MDA sont ambassadrices du plan Bien-être et Santé des jeunes et de son « récit à la jeunesse »**

Ce récit à la jeunesse doit s'inscrire dans la continuité du Plan Bien-Être et Santé des Jeunes. Il s'agit également de promouvoir des actions de non-abandon et d'accueil inconditionnel ; de pouvoir "aller vers" les adolescents les plus défavorisés, mais aussi ceux qui souffrent à bas bruit. Les MDA défendent également des principes d'anonymat, de gratuité et de confidentialité.



Le mot de la Direction



L'année 2024 a mis en avant et c'est une demande de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental beaucoup plus de temps d'intervention « aller vers » au titre des actions RRAPPS 2024, des demandes d'établissements scolaires, de centres sociaux.

Les financeurs ont répondu favorablement aux demandes complémentaires de financements au titre du développement des actions principalement à mener sur le Pays Nivernais Morvan et sur des thématiques comme le développement des compétences psychosociales et le repérage des situations à risques.

L'embauche d'un profil travailleur social, Assistant Social a pu se concrétiser un projet d'interventions à développer sur 2025 et suivantes.

Les travaux en Région pour les MDA restent des moments riches d'échanges entre Dirigeants. Le rythme est d'une rencontre minimum par trimestre le plus souvent en visio.

Un temps fort annuel permet aux professionnels des MDA de BFC de se rencontrer autour d'ateliers thématiques. Cette année, la rencontre a eu lieu à Dijon.

Les professionnels devront pouvoir bénéficier d'une actualisation de la formation évaluation de la crise suicidaire en 2025.





Sommaire

1

Cahier des charges des MDA

1

Principes & Objectifs

2

Territoire d'intervention

2

Présidence & Direction

3

Partenariat

3

travail en réseau

4

Financements

5

Quelques dates

6

Qui ? Quand ? Ou ? Pourquoi ?

7

Les Ados de 2024



8

Profil général

9

Ados de 2024, site Nevers

9

Ados de 2024, MDA Mobile

10

... Un peu plus...

11

La MDA Mobile

12

L'activité

13

En route pour 2025....

14

Zoom SISM 15

15

Toujours mobilisé





un cahier des charges national



Le cadre fondateur de référence de la Maison des Adolescents de la Nièvre est le cahier des charges élaboré suite à la Conférence Famille en 2004 qui impulse le développement de maisons des adolescents. En novembre 2016, le cahier des charges des Maisons des Adolescents a été réactualisé.

Quelques mots : "Lieux ressources sur la santé et le bien-être des jeunes, les maisons des adolescents sont des structures associant une diversité d'institutions et de professionnels, afin d'organiser l'accueil, l'orientation, la prise en charge et l'accompagnement des adolescents. Elles assurent également l'accueil de l'entourage familial et apportent un soutien et une expertise aux professionnels intervenant dans le champ de l'adolescence..."



principes & objectifs



Principes :

- le respect de l'individu
- la libre d'adhésion
- la gratuité
- un accueil inconditionnel et non stigmatisant - le non jugement
- une interdisciplinarité et interinstitutionnalité
- des principes éthiques

Objectifs :

- apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire.
- offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes par des professionnels des domaines sanitaire, médico-sociale, social, éducatif ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence
- offrir une prise en charge multidisciplinaire généralement de courte durée
- fournir aux adolescents un soutien, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leur parcours de vie.
- développer la prévention et promouvoir des modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être.
- contribuer au repérage des situations à risques (violences, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements sexuels à risque...) et à la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation...)
- garantir le continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé.
- favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décroisement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire.
- contribuer au renforcement d'une médecine de l'adolescence.



territoire d'intervention



Un lieu accessible à tous : la MDA table sur un lieu accueillant et non stigmatisant, pour favoriser l'accès au plus grand nombre de jeunes (dont ceux plus défavorisés), en partenariat avec le secteur de la santé, scolaire, judiciaire, social, éducatif et culturel.

Pour garantir le meilleur maillage du territoire et l'égalité de l'accès à ce dispositif de santé, la MDA Nièvre est implantée sur plusieurs lieux du territoire nivernais :

- Nevers qui constitue le centre du dispositif, la MDA Nièvre est intégrée au projet architectural de l'Association Le Fil d'Ariane situé au 8 rue des Docks avec une entrée et un fonctionnement autonome.
- Une équipe mobile (MDA Mobile) qui sillonne le département à la rencontre des jeunes et des familles.



présidence et direction



La MDA Nièvre est portée par l'Association le Fil d'Ariane, gestionnaire d'établissements médico-sociaux : CMPP, CAMSP, SESSAD Surdités et TND, PCO.

Le président de l'association est Monsieur MARCHAND Yves.

Monsieur JOUANIQUE Thierry, directeur de l'Association, a reçu délégation du Conseil d'Administration en 2006 pour représenter l'ensemble des établissements et services gérés par le Fil d'Ariane.

Frédéric BERGER assure les fonctions de Directeur de la MDA Nièvre depuis janvier 2018.

La référence médicale de la MDA Nièvre est assurée par le Docteur CONSTANTY Hélène.

Le partenariat pour une Maison des Adolescents est indispensable. La MDA Nièvre a le souhait de travailler en étroite collaboration avec les structures nivernaises afin d'éviter les ruptures de prise en charge pour les jeunes et leurs familles. Un travail important est réalisé sur l'année avec le constat de la nécessité de poursuivre cette communication sur du long terme. En effet, les nombreux changements d'interlocuteurs sur les établissements scolaires et partenaire politiques jeunesse, centres sociaux, santé, nécessitent ce travail.



Le travail en réseau

Relations avec les professionnels de santé

La MDA Nièvre intervient le plus souvent en complément des autres services, notamment pédopsychiatrique ou pour éviter des prises en charges lourdes à des adolescents qui sont en souffrances mais qui pour autant ne relèvent pas d'un service de soin.

Relations avec les professionnels de l'Éducation Nationale

Les jeunes accueillis par la MDA Nièvre sont majoritairement scolarisés dans les établissements scolaires du secondaire ce qui fait de l'éducation nationale un partenaire incontournable. 55% des jeunes sont orientés par l'éducation nationale (infirmières scolaires, assistant(e)s de service sociale scolaire, CPE, chefs d'établissements) ce qui représentent le premier mode d'adressage.

Relation avec les professionnels des autres structures

Généralement, c'est à travers la participation à des manifestations ponctuelles (forum de santé, journée de formation,...) que la structure développe ses partenariats sur l'ensemble du département.

La MDA Nièvre s'efforce de rester active dans différentes réunions et instances de co-construction de projets du territoire (RRAPPS, CLS, PTSM, SAMS, Comité technique CAF,...)

Les FINANCEMENTS

- Financement direct annuel :

Agence régionale de Santé Bourgogne 237 Ke, d'autres sources de financement peuvent être mobilisée en fonction de projets spécifiques.

Conseil Départemental 50 Ke

- Financement indirect :

L'**Association le Fil d'Ariane**, mise à disposition d'un psychologue clinicien 0.4 ETP, l'Education Nationale, mise à disposition d'une enseignante 0.5 ETP, Résédia, mise à disposition d'une diététicienne 1/2 journée par mois.

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées en fonction de projets spécifiques.

- L'évaluation effectuée par l'Observatoire Régional de Santé sur les Maisons des Adolescents de la région bourgogne, le retour des partenaires et les besoins exprimés par les familles, les jeunes confirment le bien fondé de la MDA Nièvre.
- Toutefois, selon les préconisations du rapport IGAS 2013, le financement des autres Maisons des Adolescents de la région Bourgogne Franche Comté, d'autres financeurs sont à mobiliser pour permettre une équité en matière d'accès aux soins pour les jeunes de 11 à 25 ans et un déploiement suffisant.

Quelques dates de 2024

- **01.02** : Mag Jeunes au [Café Charbon](#) à Nevers
- **08.02** : [Soirée parentalité](#) au collège des Courlis à Nevers
- **15.03** : Réunion à la [DSDEN](#) à Nevers
- **30.05** : [Invitation](#) lors des journées IDE et AS Scolaires : présentation MDA et débat
- **31.05** : Participation aux [Portes Ouvertes](#) et inauguration des locaux de [France Addiction 58](#) à Nevers
- **14.06** : [Formation](#) gestion de l'agressivité à Nevers
- **26.06** : [Journée inter-régionales](#) MDA à Dijon
- **08.07** : Rencontre [MILO](#) de Château Chinon à Château-Chinon
- **02.09** : [Présentation](#) de la MDA 58 au [lycée Jean Rostand](#) à Nevers
- **09/10/11.09** : Formation [harcèlement scolaire](#) à Nevers
- **13.09** : [Rencontre](#) avec l'équipe (IDE + CPE) du [LEGTA de Challuy](#)
- **10.10** : [Rencontre DSDEN](#) par rapport au harcèlement scolaire : formation des équipes ressources des lycées : [programme PHARE](#)
- **11.10** : Rencontre au [collège de Saint Amand en Puisaye](#)
- **18.10** : [Action SIMS](#) : "La MDA fait sa lessive en public" à Nevers
- **29.10** : [atelier créatif](#) : écrire avec du fil de fer à Nevers
- **22.11** : Rencontre [MILO](#) Nevers Sud Nivernais
- **05.12** : rencontre avec le [CMP Vauban](#) à Nevers
- **tout au long de l'année** : [atelier sophrologie](#)
- en **janvier** : [rencontre](#) avec le [Lycée Notre Dame](#) / [interview](#) à [BAC FM](#)
- en **février** : Groupe de [travail](#) régional [CPS](#)
- en **mars** et **avril** : [atelier écriture](#)
- en **mars** : [présentation](#) à la [DSDEN](#) du schéma de santé mentale
- en **juin, octobre** et **novembre** : [RRAPPS](#)
- en **juillet** et **décembre** : [rencontre CMPEA](#) / [URICAN](#)
- en **septembre** : [installation](#) dans l'extension des [nouveaux locaux](#) de la MDA / [rencontre](#) avec le [centre social de Varzy](#)
- en **octobre** : [rencontre](#) avec le [centre social des Bords de Loire](#) / [Colloque au petit théâtre](#) à Nevers
- en **novembre** : [rencontre](#) avec l'équipe éducative de [Prémery](#)

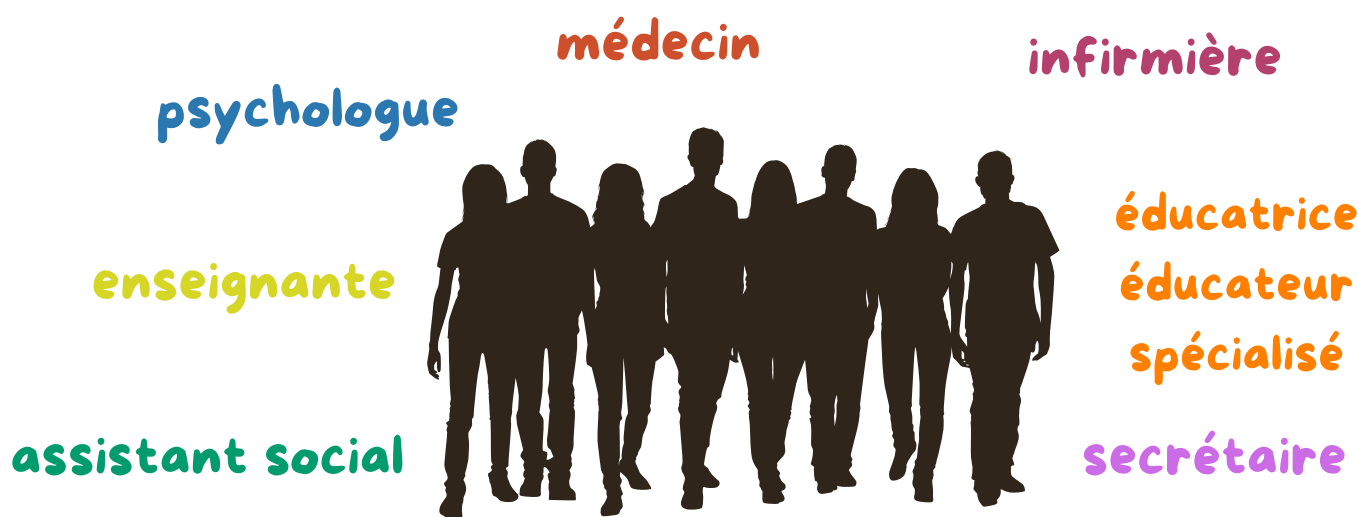


Qui ? Quand ? Ou ? Comment ?

Les JEUNES de 11 à 25 ans
L'entourage
Les professionnels



Une équipe de professionnels



Directeur de l'Association : Thierry JOUANIQUE
Directeur : Frédéric BERGER

contact



réseaux

Téléphones : 03.86.71.95.60 / 07.83.69.84.60

8 rue des Docks - 58000 NEVERS

Email : mda58@lefildariane-nievre.fr

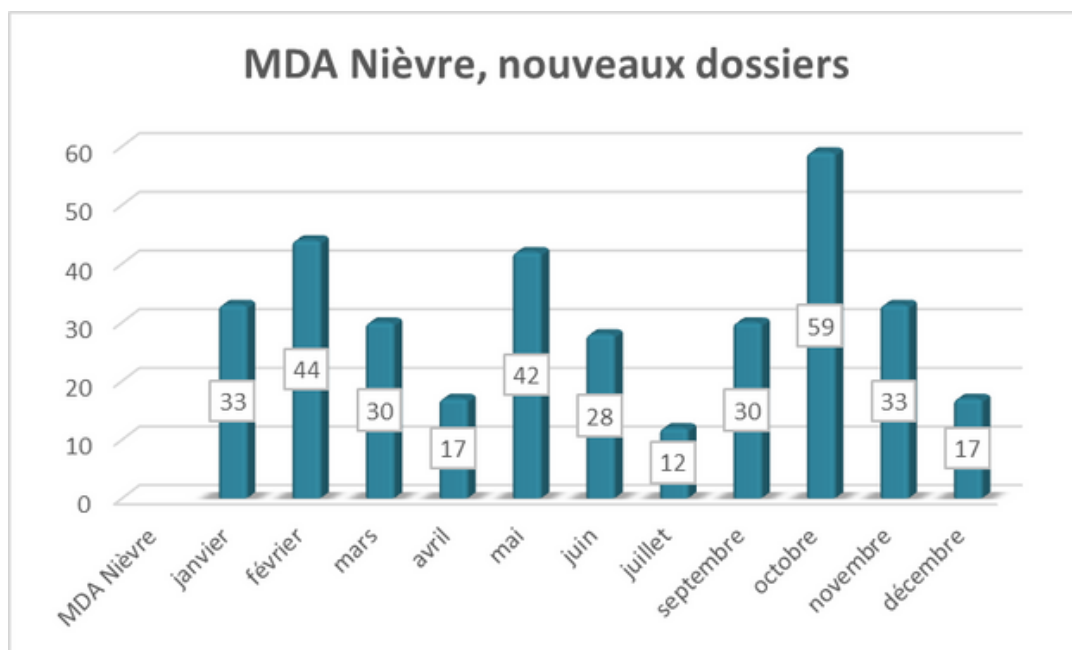
www.mda-nievre.fr

En 2024, la MDA Nièvre a reçu **463 jeunes**, dont **345** nouveaux dossiers.

Pour Nevers, **264 jeunes** ont été reçus dont **200** nouveaux dossiers.

Pour la MDA Mobile, **199 jeunes** ont été reçus dont **145** nouveaux dossiers.
Pour cette année, pour la MDA Mobile, on constate une hausse de 7% sur l'ensemble des jeunes reçus et une hausse de 4% pour les nouveaux dossiers par rapport à 2023.

nouveaux dossiers



Zoom sur les dossiers :

Au général, c'est en octobre qu'il y a eu le plus de nouvelles demandes et en juillet le moins.

Pour Nevers, c'est en février qu'il y a eu le plus de demande et en avril le moins.

En ce qui concerne la MDA Mobile, c'est en octobre également qu'il y a eu le plus de nouvelles demandes et en juillet le moins (cela s'explique, car le camping-car ne circule pas pendant les vacances scolaires).

Fille
61%

mal-être
69%



14.9 ans
en moyenne

3ième/seconde

Le premier mode de contact pour rentrer en relation avec la MDA Nièvre reste le téléphone avec 52%. Pour Nevers, le taux grimpe à 67% et pour la MDA Mobile, le premier mode de contact est le mail avec 60%.

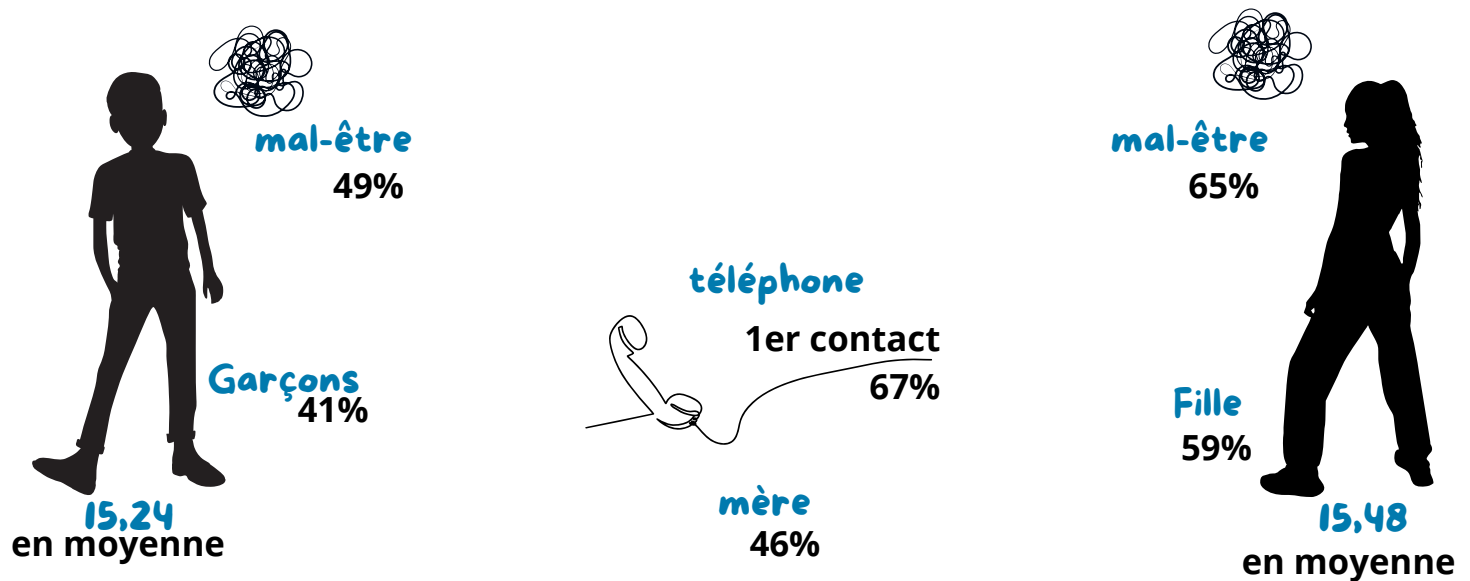
En ce qui concerne, la première personne qui prend contact avec la MDA Nièvre, c'est un professionnel avec 42% au global, ce chiffre grimpe à 78% pour la MDA Mobile. Par contre, pour Nevers, c'est principalement la mère qui appelle avec 46%.



téléphone
1er contact
52%

professionnel
qui contacte
42%

Les Ados de 2024, site Nevers



Les Ados de 2024, MDA Mobile



Orientation :

En général une fois sur deux un autre rendez-vous est proposé au jeune et/ou sa famille.

65% pour Nevers et 37% pour la MDA Mobile.

En moyenne, 11% des jeunes n'ont pas d'attente suite à un premier rendez-vous à la MDA Nièvre.

Etablissements scolaires :

En premier, on retrouve des jeunes du lycée Alain Colas qui sont le plus venus à la Maison des Adolescents puis des collégien/nés de Victor Hugo et enfin des adolescent/es du collège Aumeunier Michot à la Charité-sur-Loire.

Quel jour ?

C'est le mercredi qui est privilégié et représente 30% des rendez-vous de la semaine pour Nevers suivi par le mardi.

Pour la MDA Mobile, c'est le lundi suivi du mardi. Effectivement, ce sont les deux jours où les équipes partent à la journée et proposent 4 à 5 entretiens suivant le lieu de destination du camping-car.

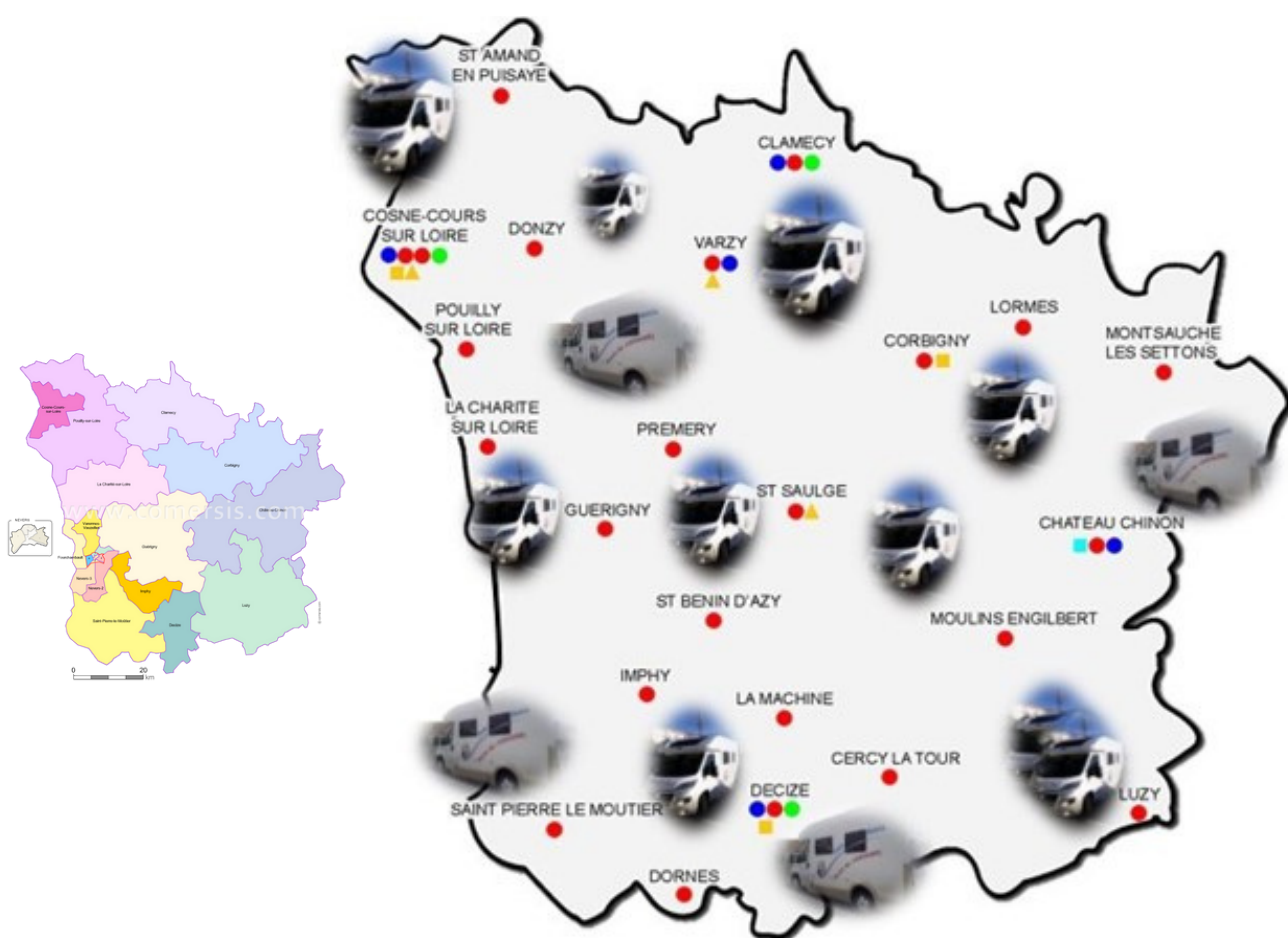
Taux de présence et absentéisme

Le taux de présence est de 88% au général pour la MDA Nièvre, ce taux monte à 91% pour les rendez-vous pris avec la MDA Mobile.

En ce qui concerne l'absentéisme, il est de 2%.

Le département de la Nièvre est un département français situé dans le sud-ouest de la région Bourgogne Franche-Comté, dans le centre du pays, et doit son nom à la rivière qui le traverse. D'une superficie de 6817 km² et sa population de 202417 habitants. Le chef lieu du département est Nevers et ses sous préfectures sont Château-Chinon, Clamecy et Cosne-Cours-sur-Loire.

La MDA Mobile a été créée en 2017. Première équipe mobile de France, elle a pour objectif d'apporter une réponse à tous les jeunes et toutes les familles du territoire nivernais. Elle se déplace 4 jours par semaine sur l'ensemble de la Nièvre.





Cercy-la-Tour 50km

Collège public Collège Champ de la Porte

Château-Chinon 78Km

Collège public Collège Bibracte

Lycée public Lycée agricole du Morvan

Lycée public Lycée des métiers François Mitterrand

Clamecy 74 Km

Collège public Collège Giroud de Villette

Lycée public Lycée Romain Rolland

Corbigny 64 km

Collège public Collège Noël Berrier

Collège privé Collège Saint-Léonard

Cosne-Cours-sur-Loire 55 km

Collège public Collège Claude Tillier

Collège privé Collège Notre-Dame

Collège public Collège René Cassin

Lycée public Lycée agricole de Nevers-Cosne, site Cosne-Cour-sur-Loire

Lycée public Lycée Pierre-Gilles de Gennes

Lycée privé Lycée privé Simone Dounon

Decize 38 km

Collège public Collège Maurice Genevoix

Collège privé Collège Sainte-Marie

Lycée public Lycée Maurice Genevoix

Donzy 49 km

Collège public Collège Henri Clément

Dornes 43 km

Collège public Collège Lucien Chaussin

Saint Pierre le Moûtier 25km

Collège public Les Allières

La Charité-sur-Loire 31 km

Collège public Collège Aumeunier-Michot

La Machine 36 km

Collège public Collège Jean Rostand

Lormes 76 km

Collège public Collège Paul Barreau

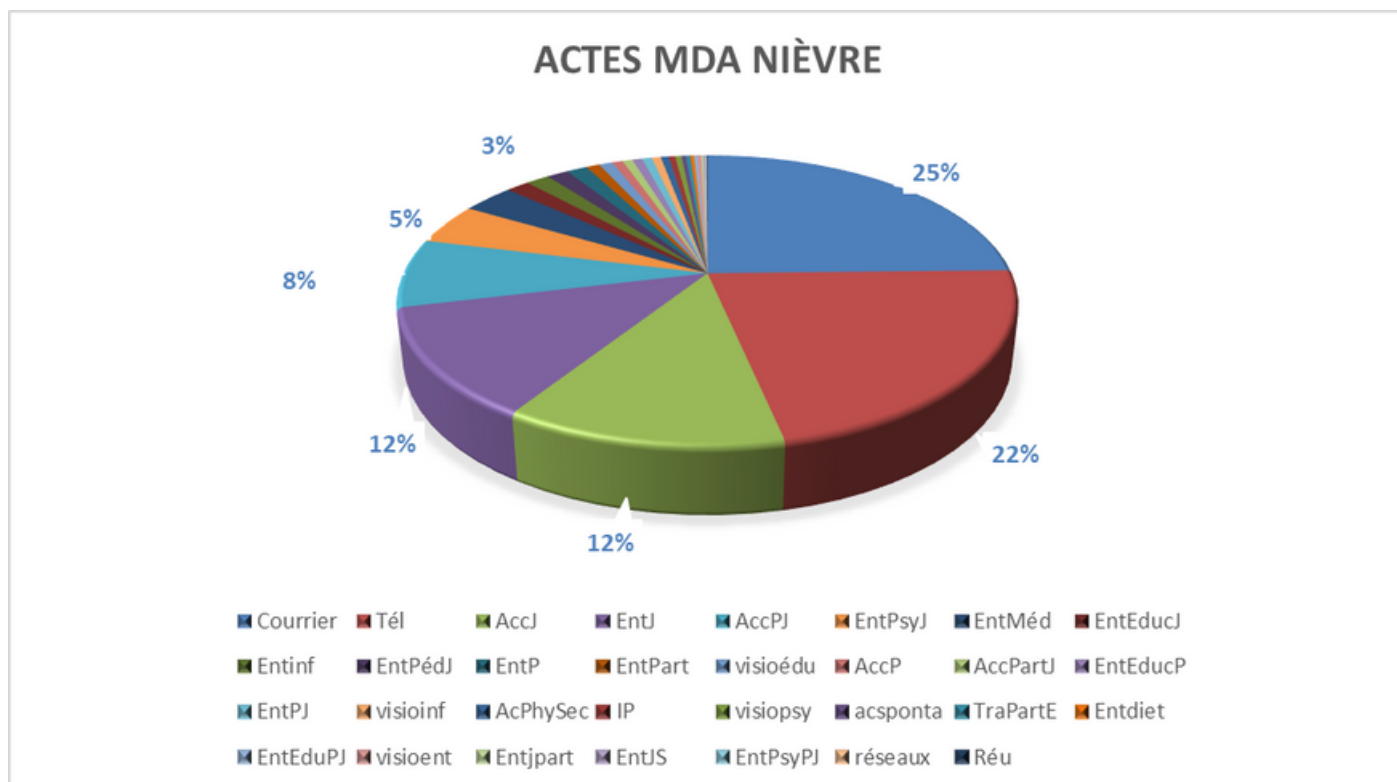
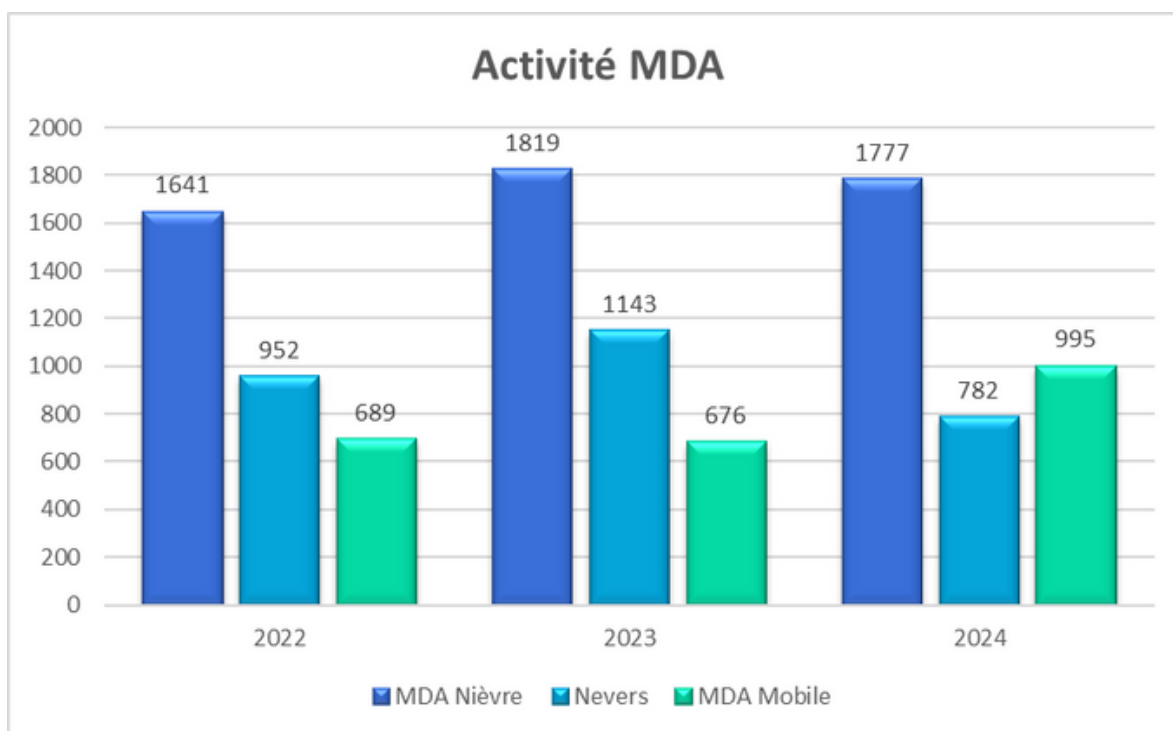
Luzy 82 km

Collège public Collège Antony Duvivier

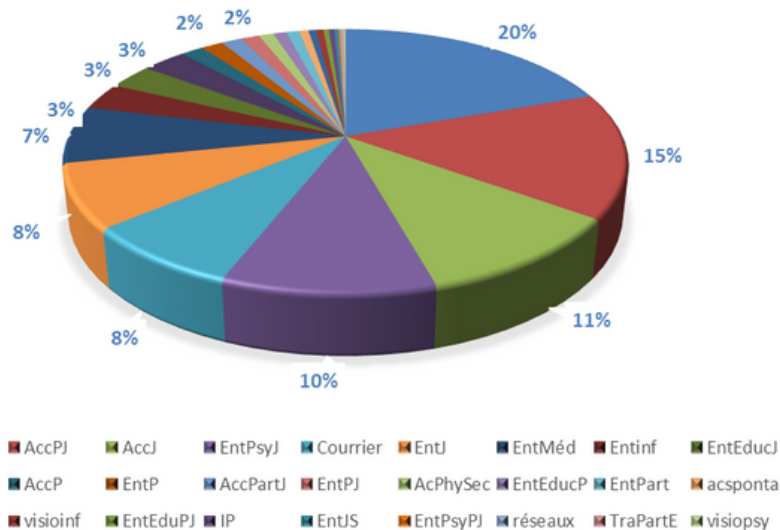
Montsauche-les-Settons 91 km

Collège du Haut Morvan François Mitterrand

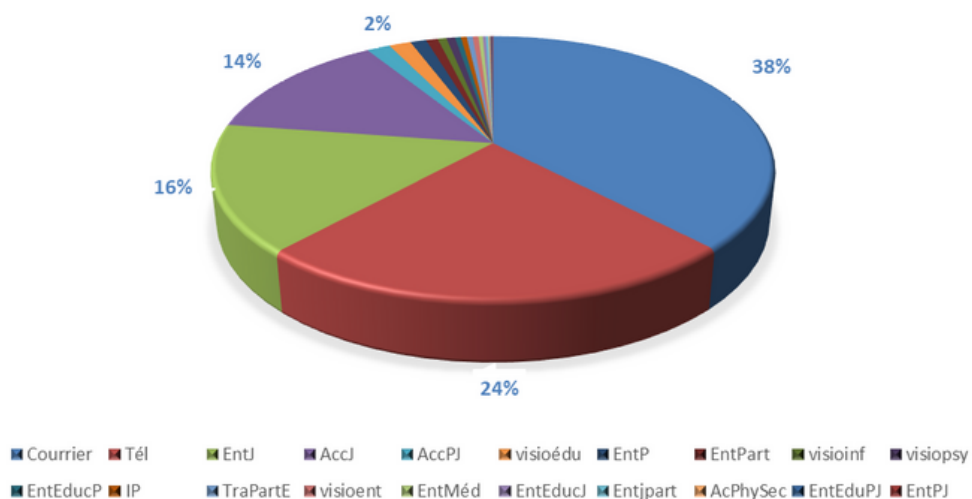




ACTES, NEVERS



ACTES, MDA MOBILE





La mise en œuvre recommandée et l'utilisation d'un logiciel unique pour mesurer et analyser l'activité dans les MDA permettra, s'il est validé, d'harmoniser les remontées de données et les Indicateurs à prendre en compte au sein des MDA.

L'ANMDA souhaite par ailleurs faire évoluer le cahier des charges des Maisons des adolescents. Un groupe de travail s'est constitué et chaque MDA fait remonter ses remarques et souhaits de transformations du contenu, amendements possibles.

Sur l'année 2025, les professionnels de la MDA Nièvre devront pouvoir bénéficier d'une actualisation de la formation évaluation de la crise suicidaire en 2025.

Le développement des actions sur le Pays Nivernais Morvan s'inscrira en priorité sur le poste créé fin 2024. Des projets coconstruits (partenaires des territoires) avec axe Compétences psychosociales permettront de développer une meilleure interconnaissance, un repérage des besoins avec les acteurs locaux. La programmation anticipée sera un point à travailler avec les opérateurs partenaires afin de faciliter : d'une part la mobilité de l'équipe et d'autre part la réalisation concrète des actions.

L'année 2025 sera également marquée par un changement de Direction à la MDA. Madame VALLLOT Maud prendra ses fonctions de directrice de la MDA à compter du 5 mai 2025. Bienvenue à elle au sein d'une équipe dynamique, proactive, et avec des partenaires de qualité...

Une date anniversaire importante en 2025 à mettre à l'agenda : les dix ans de la MDA !



Depuis 1990, les SISM sont LE moment privilégié pour promouvoir la santé mentale de toute la population.

La 35ème édition des SISM a eu lieu du 07 au 20 octobre 2024, autour de la thématique suivante : « **En mouvement pour notre santé mentale** »

Chaque année, les objectifs sont :

- **PROMOUVOIR** une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année
- **INFORMER** sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et la variété des ressources existantes (promotion, prévention, éducation, soins, accompagnements, entraide, etc.)
- **DÉSTIGMATISER** les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir expérientiel et déstigmatiser les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales.
- **FAVORISER** le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de la santé mentale de la population
- **FÉDÉRER** les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, construire des événements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens
- **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale

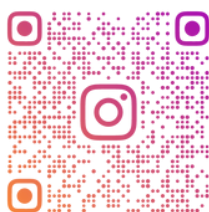


ZOOM

La MDA Nièvre a participé à cette 35ième édition. Une action a été mise en place, à Nevers, le vendredi 18 octobre 2024, place de la résistance.

La MDA de la Nièvre a "fait sa lessive" en public : et si on discutait de la santé mentale ?

Le but était d'avoir des échanges avec le public afin de déconstruire les idées reçues.



PUBLICATION PARTAGÉE LE OCT. 18, 2...
PAR @MAISONDESADOS58



La 36ème édition des SISM aura lieu du 06 au 19 octobre 2025, autour de la thématique suivante : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social »
On vous donne rendez-vous en octobre 2025 !

toujours mobilisé



Le 3114, numéro national de prévention du suicide

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.

Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.
Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Le 3114 est piloté par le Ministère en charge de la santé.

<https://3114.fr>

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.



Vous pensez être seul ?
C'est tout le contraire.

10 septembre 2024

3114

"C'est le MOMENT !"
d'en parler
d'écouter
cela peut TOUT CHANGER !

3114



En PARLER
peut tout
CHANGER



3114